



Tentative transmission Vih - retrait du préservatif à mon insu

Par **Pat75**, le **13/11/2015** à **19:14**

Bonsoir,

Lors d'un rapport protégé avec un homme que j'ai rencontré sur un site, j'ai fourni les préservatifs et en ai enfilé un à mon partenaire.

Je me suis rendu compte que les sensations étaient différentes d'habitude. Heureusement, nous avons décidé de faire une petite vidéo (dont une séquence où c'est lui qui filmait donc il était au courant de la vidéo) et je me suis rendu compte en la visionnant qu'il n'y avait plus de préservatif.

Je lui en ai parlé et il est parti dans une colère et s'en est allé. je lui ai téléphoné et envoyé des messages, il m'a raccroché au nez et zappé le reste de mes textos.

J'ai gardé la vidéo et les textos échangés où je lui dis qu'il n'y a plus le préservatif et celui-ci affirme qu'il ne l'a jamais retiré.

Je suis depuis quelques jours un traitement post-exposition assez contraignant.

puis-je, avec mes données, le poursuivre pour tentative d'empoisonnement ?

je précise qu'il refuse de m'accompagner pour un test, ce qui permettrait aux infectiologues de mieux diriger le traitement d'urgence que je suis.

merci,

pat75